



Département de la Drôme
Mairie de Charpey
1, place de la Mairie
Tel : 04 75 59 80 55
mairie-de-charpey@orange.fr
www.charpey.fr

CHARPEY

NOVEMBRE 2015

PETIT BULLETIN MUNICIPAL MENSUEL IMPRIME PAR NOS SOINS ET DISTRIBUE DE LA MAIN A LA MAIN

ÉDITO

«La France va présider et accueillir la 21^{ème} conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, du 30 novembre au 11 décembre 2015. C'est une échéance cruciale puisqu'elle doit aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays, pour maintenir le réchauffement climatique en dessous de 2°C ».

Et nous charpenois et charpenoises qu'en pensons-nous ?

Notre village, comme toute la France, a vécu un été caniculaire et vient de vivre un autre été, indien celui-ci, un mois de novembre idéal pour les balades d'automne hautes en couleurs et en températures.

Mais comme le dit l'adage : « le bonheur des uns fait le malheur des autres ».

Des espèces d'insectes qui disparaissent, d'autres qui deviennent nuisibles, des trombes d'eaux qui se transforment en inondations et coulées de boue...

Que pouvons-nous proposer dans notre village ?

- Mieux trier
- Covoiturer
- Moins chauffer
- Mieux isoler
- Moins éclairer
- Mieux acheter
- Favoriser le commerce du producteur au consommateur



Nous avons tous une responsabilité pour que la terre de demain soit vivante pour nos enfants !

N'hésitez pas à adopter les bons gestes !

Lydie VEISSEIX

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2015

Présents : Mmes AGRAIN, CHABANEL, DUPLAIN, MARTIN, VEISSEIX, VERILLAUD, MM COMTE, DOMINGUEZ, LIGNIER, PHILIBERT, PIN, SERRET, TORTEL.
Absents : Mme PALISSE, M. LANDOIS.

Secrétaire de Séance : Séverine AGRAIN

URBANISME

Acquisition parcelle N371 rue de la Voûte

Afin de sécuriser ce secteur de la rue de la Voûte, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, l'achat de la parcelle pour 7 500 €.

Convention pour la prise en charge de l'acte administratif authentique de vente amiable parcelle N371

Suite à l'acquisition de la parcelle N371, il convient de procéder à la rédaction d'un acte administratif authentique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de confier la rédaction de cet acte à une rédactrice juridique pour la somme de 309,60 € TTC.

Raccordement réseau basse tension - quartier Les Marais

A la demande du SDED, un projet de renforcement du réseau basse tension à partir du poste les Marais a été étudié. Dépense prévisionnelle HT : 50 892 € financé entièrement par le SDED.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce projet et son plan de financement.

FINANCES

Décision modificative n°3 du Budget Principal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n°3 pour régularisation d'imputations.

Délibération fixant les exonérations facultatives en matière de taxe d'aménagement communale

La taxe d'aménagement communale s'appliquant aux abris de jardins, occasionne pour les particuliers une contribution conséquente en comparaison de la taille de ces constructions.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'exonérer de 80 % les surfaces des abris de jardin soumis à déclaration préalable (entre 5 et 20 m2) ou permis de construire (au delà de 20m2).

CONVENTION D'OCCUPATION DE LOCAL

Comité culturel et Sportif de Charpey

En 2005, la commune avait signé une convention avec le comité pour l'utilisation des locaux situés au-dessus de l'école maternelle de Charpey ainsi que du garage communal situé au-dessous du bâtiment de la Poterne.

Depuis la mise en place des T.A.P, les locaux situés au-dessus de l'école maternelle sont pleinement utilisés pour les activités des enfants du RPI. Il convient donc de modifier la convention de mise à disposition avec le comité.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord à la modification de la convention.

Association « CHAPOVER »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention d'occupation des locaux de la Poterne à passer avec l'association «CHAPOVER », pour assurer la garderie périscolaire chaque jour scolaire de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 19h du 1^{er} septembre 2015 au 31 décembre 2020.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA BARBEROLLE

Rapport d'activité 2014

Après avoir entendu l'exposé, le Conseil Municipal prend acte de la présentation de ce rapport.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VALENCE ROMANS SUD RHONES-ALPES

Rapport 2015 de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Ce rapport présente le coût des charges transférées au 1^{er} janvier 2015 à la communauté d'agglomération. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce rapport.

Rapport d'activité 2014

Après en avoir entendu l'exposé, le Conseil Municipal prend acte de la présentation de ce rapport.

Quelques chiffres de Valence Romans Sud Rhône-Alpes :

- 4^{ème} agglomération de la région Rhône-alpes avec 210 000 habitants
- 5 pôles de compétitivité et plus de 2000 créations d'entreprises en moyenne par an
- 4400 repas servis chaque jour dans les restaurants scolaires
- 164 495 entrées à Diabolo, centre aquatique situé à Bourg de Péage
- 54 358 tonnes de déchets ménagers
- 22 millions € investis pour la culture
- 1 200 000 prêts de livres dans les 12 médiathèques de la communauté
- 15 aires de covoiturage créées
- 204 logements sociaux produits en 2014
- 132 millions € de budget de fonctionnement.

Convention de gestion de matériel festif

La communauté d'agglomération propose de céder gracieusement, aux 15 communes de l'ex communauté de communes de Bourg de Péage, le matériel festif qui leur était mis à disposition. Les 15 communes concernées souhaitent conserver ce service rendu à leurs associations respectives et instaurer une convention fixant les modalités de gestion et d'utilisation du matériel, cette convention prenant effet au 01/09/2015. (Stockage sur les communes de Bourg de péage, Alixan et Hostun).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention de gestion de matériels festifs.

PROTECTION DU PONT AU LIEU-DIT « FONT DU PIBOU »

Le passage du pont situé au lieu-dit « Font du Pibou » traversant la rivière la Barberolle pour rejoindre la commune de Charpey, s'avère être dangereux, avec risque de chute pour les piétons. Il est donc envisagé de poser des garde-corps sur la passerelle existante.

Ce pont concernant également la commune de Bésayes, ces travaux de protection seraient à prendre en charge par moitié entre la commune de Charpey et la commune de Bésayes, le coût total étant de 3 460 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de la Drôme pour la réalisation de ces travaux estimés à 1730 € HT (part à la charge de la commune de Charpey) et donne son accord pour la réalisation de ces travaux, suivant accord avec la commune de Bésayes.

QUESTIONS DIVERSES

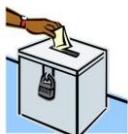
Jeux d'enfants

Le projet concernant l'implantation des jeux d'enfants avance. Un lieu temporaire d'installation a été défini. Il reste maintenant à valider certains aspects techniques notamment la sécurisation de l'aire et l'accès handicapé.

Syndicat d'irrigation drômois

Le syndicat souhaite rencontrer tous les irrigants de la commune d'ici la fin de l'année 2015.

ÉLECTIONS RÉGIONALES



Les élections régionales auront lieu les dimanche 6 et 13 décembre 2015. Les bureaux de vote de Charpey (salle du conseil de la Mairie) et de St Didier (salle St Jean près de l'église) seront ouverts de 8h à 18h.

N'oubliez pas votre carte d'identité.

TIP TAP TOP

Vous trouverez le calendrier détaillé pour cette nouvelle session du 24 novembre au 29 janvier sur les sites internet des mairies, rubrique TAP. Plusieurs nouvelles activités sont mises en place sur le RPI.

Pour les petits NATURE & DECOUVERTE

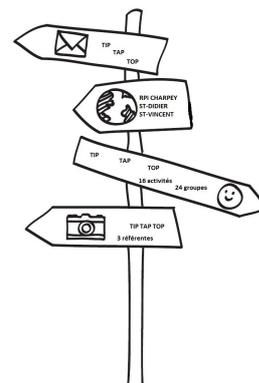
Pour les CM2 ANGLAIS avec Liliane Olive
ENDURANCE avec Remy Mercuriol

} Tous deux bénévoles que nous remercions vivement par avance

Sur St Vincent INITIATION YOGA
ACTIVITES MANUELLES

Nous souhaitons également un prompt rétablissement à Christine FRASSETTO et espérons qu'elle pourra bientôt nous rejoindre. Les enfants l'attendent !

La coordinatrice



RAPPEL SUR LE TRI ET RECYCLAGE DES DECHETS



Les conteneurs gris disposés dans différents quartiers de la commune sont seulement destinés à la collecte des ordures ménagères en sac poubelle.

Les verres, cartons et plastiques, briques alimentaires, emballages métalliques, de petite taille, doivent être déposés dans les conteneurs de tri (2 sites : Charpey et St Didier)



Les autres déchets et aussi les plus encombrants, sont destinés à la déchetterie située à la Gare de Marches :

Verres, cartons, plastiques, bois, herbe de tonte, déchets verts, métaux, électroménagers, meubles, pneus, batteries, huiles, gravats, pots de peinture...

INFORMATIONS DIVERSES



BIBLIOTHEQUE

La Bibliothèque de Charpey a repris ses permanences les mercredis et les vendredis de 16h à 18h. Elle sera ouverte de 10h à 11h30 les samedi 21 novembre, 5 et 19 décembre 2015.

Les animations faites par les bénévoles, en partenariat avec les enseignantes auprès des enfants de maternelle, CP et CE1, ont débuté le mardi 3 novembre 2015.

Pour que les enfants bénéficient toute l'année de la lecture et des prêts de livres, nous avons besoin de la participation des parents et de nouvelles personnes bénévoles qui rejoignent notre équipe.

Dès maintenant des dates sont à retenir : **samedi 5 décembre 2015, après-midi contes de gourmandises** et **vendredi 12 février 2016, soirée jeux de société en famille.**



L'AMICALE DES ECOLES

L'amicale tient à remercier toutes les personnes ayant participé à la vente des chocolats de Noël. Le bénéfice de cette vente permettra de financer les projets éducatifs ainsi que l'achat de matériel pour les écoles du RPI.



COMITE CULTUREL ET SPORTIF DE CHARPEY-ST DIDIER

Pour la 12^{ème} année, les « Joyeux Amateurs de Charpey » seront sur les planches de l'Espace d'Orfeuille de Charpey dès Novembre 2015 et pour **TROIS jours** de Théâtre ! **Les vendredi 20 et samedi 21 à 20h30 et le dimanche 22 à 14h30** vous permettront d'être « forcément » disponibles pour assister à une représentation de notre nouvelle pièce !

Avec les costumes d'époque et dans les années 1765, par un été particulièrement chaud, Casanova recherche une petite auberge pour se reposer.....mais c'est sans compter les multiples imprévus !!

Casanova est une comédie écrite et mise en scène par Didier LAGNY. Nous vous espérons très nombreux pour un agréable moment de rire et de détente !



Une autre date importante est celle de notre Marché de Noël, qui aura lieu cette année le **samedi 5 décembre 2015** à l'Espace d'Orfeuille de Charpey: Nombreux exposants en artisanat et produits régionaux, animation, et pour les enfants : peintures, bricolage, et lecture de contes. N'oublions pas nos fameuses bugnes charpenoises qui seront au rendez vous !



CRECHES ET SAPINS DE ST VINCENT LA COMMANDERIE

A compter du 20 décembre 2015 : exposition de crèches et sapins dans les rues du village de Saint Vincent la Commanderie.



MESSES DE NOVEMBRE POUR LA PAROISSE ST PIERRE DES MONTS DU MATIN

dimanche 15 novembre : 10h00 Hostun - 10h00 Marches

dimanche 22 novembre : 10h00 Bésayes

dimanche 29 novembre : 10h00 Rochefort Samson - 10h00 St Didier



Visite du SYTRAD

Le SYTRAD propose des visites guidées de son centre de tri des collectes sélectives et de ses centres de valorisation organiques.

Un animateur vous accompagnera durant toute la durée de votre visite (durée 1h30). Cette découverte interactive, destinée aux familles, comprend une visite sur site, le visionnage d'un film sur le centre ainsi qu'un temps d'échange autour d'un diaporama.

Contactez le Service Animation au 04 75 57 80 00

CREATION D'ACTIVITE

Bienvenue à l'entreprise BETTY COMTE ESTHÉTIQUE qui vient de se créer à Charpey. Soins à domicile femme / homme. Tél : 06 22 45 89 62 ou 04 75 59 39 03